

VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Connectez-vous sur la plateforme nationale SOLTÉA développée et gérée par la Caisse des Dépôts et Consignations. Choisissez de soutenir l'Institut Agro Rennes-Angers (nouveau nom d'Agrocampus Ouest)

N° Siret - campus de Rennes : 130 026 222 00021 / campus d'Angers : 130 026 222 00039

UAI 0352692L - Formations Ingénieur **agronome** et en **agroalimentaire** - Campus de Rennes

UAI 0492189N – Formations Ingénieur en **horticulture** et en **paysage** - Campus d'Angers

Afin de faciliter notre suivi, merci de renseigner vos coordonnées :

Votre entreprise (siège social ou établissement principal)

Raison sociale

Si FILIALE, merci d'indiquer le groupe/société mère

N° de SIRET

Adresse

Complément 1

Code Postal

Ville

Contact décisionnaire du versement de la taxe

Civilité

Madame

Monsieur

Prénom

Nom

Fonction

E-mail

Tel

Remarques

Montant versé à L'Institut Agro Rennes-Angers

Bordereau à renvoyer à : taxe.apprentissage@agrocampus-ouest.fr

Adresse postale

L'Institut Agro Rennes-Angers
Direction des partenariats professionnels
Collecte taxe d'apprentissage
65 rue de Saint-Brieuc
CS 84215
35042 Rennes Cedex